



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Lundi 22 janvier 2024

ENDROIT : 36 rue Court, bureau 102 (bureau de la CSRNO) & Teams

HEURE : 16h30

PROCÈS-VERBAL # 85

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Mme Nicole Somers, présidente du conseil, ouvre la séance à 16h35 et elle souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

SOMERS, Nicole, présidente

LEVESQUE, Josée, membre du comité exécutif

MARQUIS, Éric

ROUSSEL, Lise

BEAULIEU, Bertrand

Maire de la Ville de Saint-Quentin

Présidente du District Rural du Nord-Ouest

Maire de la Ville d'Edmundston

Maire de la Ville Vallée-des-Rivières

Maire de la Municipalité régionale de Grand-Sault

Membre absent

OUELLET, Jean-Pierre, vice-président

Maire de la Ville de Haut-Madawaska

Personnel présent

RUEST, Mélanie

TERCIER, Céline

THIBODEAU, Johanne

DUFOUR, Catherine

COUTURIER, Scott

Première dirigeante par intérim

Secrétaire de séance

Directrice des services administratifs

Directrice de la planification

Directeur du service de gestion écologique des matières résiduelles par intérim

Invités présents

DUBÉ, Gail

LEVESQUE, Tom

Gestionnaire du District Rural du Nord-Ouest

Coordonnateur régional de la gestion des urgences

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Madame Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour présenté pour la réunion ordinaire du 22 janvier 2024 soit accepté avec les modifications suivantes :

- Correction du titre du point 5 « Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre octobre 2023 pour approbation » par « Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre 2023 pour approbation »
- Ajout au point 13 « Autres affaires » des deux sujets suivants :
 - « Stratégie régionale »
 - « Ressources humaines », qui sera traité en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre 2023 pour approbation**

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune

6. **Procès-verbal de la réunion d'urgence du 27 novembre 2023 pour approbation**

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion d'urgence du 27 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune

7. **Présentation – Invité.e.s**

Aucun

8. **Rapport de correspondance**

Tous ont reçu au préalable ce document.

▪ **Association de Recherche et Sauvetage du Nord-Ouest Inc. – Lettre Député D'Amours**

Suite à l'incompréhension de la demande initiale, une lettre sera envoyée au député D'Amours afin de l'informer que la CSRNO offrira son aide à l'Association de Recherche et Sauvetage du Nord-Ouest pour ses demandes de financement.

▪ **Aéroport du Madawaska**

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'envoyer une lettre à l'Aéroport du Madawaska pour les informer que notre support financier 2024 de 60 000\$ sera versé sur réception d'une facture trimestrielle de 15 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Suivi subvention Santé**

Le ministère de la Santé n'a pas approuvé notre proposition de dépenses à engager dans le cadre de la subvention de 100 000\$, notamment toutes celles liées au transport.

Les seules manières de dépenser cet argent seraient les suivantes :

- Embaucher une personne ou un consultant pour établir une stratégie de promotion de la région.
- Préparer du matériel promotionnel.
- Supporter Vitalité lors de leurs journées de reconnaissance du personnel en place.

Il est demandé à la Première dirigeante par intérim d'organiser une rencontre avec l'OTEM, les acteurs régionaux du développement économique et de l'immigration, afin de réfléchir comment appliquer pour cette subvention de la manière la plus profitable possible pour la région.

▪ **Suivi réhabilitation des chemins Bossé, Belonie, Ruisseau-Belone et du Rang 8 de la communauté de Saint-Joseph-de-Madawaska au Nord-Ouest du N.-B.**

La Présidente informe les membres que Monsieur Volpé n'est pas satisfait de la réponse du ministre des Transports et de l'Infrastructure du 9 janvier et souhaiterait l'appui de la CSRNO pour ne pas en rester là.

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'envoyer une nouvelle lettre d'appui au Comité des Chemins Rang 8, Bossé, Belonie et Ruisseau-Belone de la communauté rurale de Saint-Joseph de Madawaska afin qu'il poursuive ses démarches concernant la réhabilitation des chaussées desdits chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Contrat de location du 36 rue Court, bureau 202**

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'autoriser la Première dirigeante par intérim à signer le contrat de location du 36 rue Court, bureau 202, tel que présenté en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Rapport sur les activités en matière de services communs

Tous ont reçu au préalable ce document, aucune question ne fut soulevée.

10. Rapport d'activité de la présidente

La présidente informe les membres qu'elle n'a pas de rapport à présenter car ils ont participé ensemble aux mêmes rencontres.

Il fut décidé que la présidente participera au repas d'affaires de la Chambre de Commerce d'Edmundston, pour représenter la région, pendant lequel Monsieur Marquis présentera « l'État de la Cité ». Ce dîner aura lieu le lundi 29 janvier 2024 au Palais des Congrès d'Edmundston. Le billet de la présidente lui sera remboursé et un per diem lui sera versé pour cette rencontre.

11. Rapport d'activité de la première dirigeante par intérim

Tous ont reçu au préalable ce document, aucune question ne fut soulevée.

12. Affaires administratives, résolutions et proposition

Une révision des règlements administratifs aura lieu durant l'année 2024, notamment afin de supprimer le comité exécutif et que parmi les signataires autorisés au moins un élu soit toujours signataire des documents.

Élection des dirigeants de la CSRNO

Madame Lise Roussel nomme Madame Nicole Somers comme présidente, qui l'accepte.

Madame Nicole Somers nomme Monsieur Éric Marquis comme vice-président, qui l'accepte.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De nommer comme dirigeants de la CSRNO : Madame Nicole Somers en qualité de présidente et Monsieur Éric Marquis en qualité de vice-président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nomination des signataires autorisés

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De nommer les signataires autorisés suivants :

- **La présidente : Madame Nicole Somers**
- **Le vice-président : Monsieur Éric Marquis**
- **La première dirigeante par intérim : Madame Mélanie Ruest**
- **La directrice des services administratifs : Madame Johanne Thibodeau**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolutions pour le secteur d'aménagement

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux villes et au District rural du Nord-Ouest pour les mois d'octobre à décembre 2023. Le montant du virement de fonds se chiffre à 6 136.00\$ du compte épargne # 37404715 au compte courant de la CSRNO, # 030402943406. L'écart entre le total des remboursements de 16 543.50\$ et le virement de fonds du compte bancaire de 6 136.00\$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert sera effectué et approuvé le 24 janvier 2024 par deux signataires, soit Mme Johanne Thibodeau et Mme Mélanie Ruest par internet via Mon Profil de Uni Coopération Financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et au District Rural du Nord-Ouest pour les mois d'octobre à décembre 2023, aux montants suivants :

○ Saint-Quentin	3 430.00\$
○ Vallée-des-Rivières	9 421.00\$
○ Haut-Madawaska	792.50\$
○ District Rural du Nord-Ouest	<u>2 900.00\$</u>
	<u>Total 16 543.50\$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement des frais d'application aux municipalités et au District Rural Nord-Ouest pour l'année 2023. Le montant du virement de fonds se chiffre à 6 475.00\$ du compte épargne # 37404816 au compte courant de la CSRNO, # 030402943406. L'écart entre le total des remboursements de 26 150.00\$ et le virement de fonds du compte bancaire de 6 475.00\$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert sera approuvé le 24 janvier 2024 par deux signataires, soit Mme Johanne Thibodeau et Mme Mélanie Ruest par internet via Mon Profil de Uni Coopération Financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le remboursement des frais d'application de l'année 2023 aux municipalités et au District Rural du Nord-Ouest aux montants suivants :

○ Saint-Quentin	7 250.00 \$
○ Vallée-des-Rivières	8 050.00 \$
○ Haut-Madawaska	7 450.00 \$
○ District Rural du Nord-Ouest	3 400.00 \$
Total:	<u>26 150.00 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolutions pour le secteur de la gouvernance

Résolution no 13

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le nom de l'adjointe à la direction, "Mme Lise Bellefleur", soit retiré de la liste des signataires autorisés dû à son départ le 19 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 14

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le nom de l'adjointe en comptabilité, "Mme Nathalie Martin", soit ajouté en tant qu'administrateur secondaire sur le compte de Desjardins pour la gestion des cartes de crédits de la CSRNO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles

Résolution no 15

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le retrait de 600 000\$, du 1.1M\$ prévu au budget, du fonds de réserve de fonctionnement du secteur de la gestion écologique des matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Autres affaires

Stratégie régionale

Résolution no 16

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter la stratégie régionale telle que présentée par Porter O'Brien en date du 23 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ressources humaines

Ouverture du huis clos

Résolution no 17

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la réunion se poursuive en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture du huis clos

Résolution no 18

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport du huis clos

Résolution no 19

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De mandater la première dirigeante par intérim d'ouvrir un poste à la gouvernance dès que possible, avec le support de R2, afin de réduire la surcharge de travail de l'équipe des finances et de palier le départ de l'adjointe de direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 20

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'autoriser la première dirigeante par intérim à signer le contrat avec Maître Sheila Mecking, tel que présenté en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 21

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport du huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

Sauf indication contraire, la prochaine rencontre ordinaire du CA de la CSRNO aura lieu le 28 février 2024.

15. Ajournement

La séance est levée à 18h45.

.....
NICOLE SOMERS
Présidente

.....
MÉLANIE RUEST
Première dirigeante par intérim

.....
CÉLINE TERCIER
Secrétaire de séance